

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 224

MONTREAL, LE VENDREDI 3 OCTOBRE 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Sondages et confusion

Les Québécois, peuple sondé à satiété sur l'avenir de son pays. Plus de trente ans de débats sur la question nationale, et pourtant, on dit ce peuple confus... ou stratégique. Un jour, il est contre la partition, l'autre, il affirme que la partition est un droit. Que penser de tout ça?

Un mot, d'abord, sur les sondages. En février 1995, après la parution d'une enquête publiée par Radio-Canada et qui donnait 40-60 en faveur du NON, le président de la firme Environics, Michael Adams, affirmait que «le référendum a déjà eu lieu et il a été perdu». Certes, le NON l'a emporté. Mais le résultat du référendum (49,4 %, 50,6 %) indique à quel point le comportement humain est une chose complexe et que la modestie est de mise. Les réponses obtenues dépendent de la formulation des questions, de l'ordre dans lequel elles sont posées, de la qualité de l'échantillon, des faits dominant l'actualité, et de quoi encore.

Il ne faut donc pas s'étonner d'apparentes contradictions d'un sondage à l'autre.

■ **La partition.** Ainsi en est-il des sondages portant sur la partition du Québec, c'est-à-dire le maintien de portions de son territoire au sein du Canada advenant la souveraineté. Dans son édition du 15 mai 1996, le magazine *L'actualité* a publié les résultats d'une enquête sous le titre «Partition: les Québécois disent NON». A peine un an et demi plus tard, en septembre, *L'actualité* publie un nouveau sondage intitulé: «Les Québécois craignent la partition mais l'acceptent». 60 % des répondants affirment que la partition est un droit.

Que s'est-il passé entre ces deux dates pour que l'opinion des Québécois change à ce point? Les questions n'ont pas été formulées de la même façon. En fait, l'opinion des électeurs n'avait pas changé, comme le démontrent deux autres sondages publiés par la suite. Environ 50 % des Québécois sont contre la partition; la proportion monte aux deux tiers si on leur demande s'ils accepteraient que leur région soit séparée du Québec.

Il est clair que le portrait exact de l'opinion reste à faire à ce sujet. Surtout que la signification du mot «partition» reste encore inconnue pour plus de la moitié des répondants et que le débat sur le fond de cette question n'a pas eu lieu, faute de combattants du côté souverainiste.

■ **La déclaration de Calgary.** Même dilemme face à l'accord de Calgary, par lequel neuf premiers ministres provinciaux s'engagent dans une consultation publique à partir d'une série de principes dont celui de la reconnaissance du caractère unique de la société québécoise. Premier sondage après la réunion de Calgary: 47 % préfèrent l'accord contre 36 % qui préfèrent la souveraineté. Comment s'étonner de ces résultats, compte tenu de ceux du référendum de 1995? Et que penser de la valeur d'un sondage réalisé à peine deux jours après la signature du document? Le débat public commençait tout juste.

Quelques jours plus tard, un autre sondage pose la question autrement: le caractère unique, est-ce suffisant pour que le Québec signe la Constitution canadienne? 44 % ont dit non. Le plus étrange dans ce cas-ci, c'est que ce coup de sonde avait été réalisé pour le compte de deux journaux. Le premier a titré: «Calgary, insuffisant». Le second: «Accord finds support in Québec».

■ **Confusion ou vote stratégique.** S'il est normal qu'une certaine confusion apparaisse dans l'opinion sur des sujets nouveaux, il est étonnant qu'elle subsiste sur une matière qui hante le débat public au Québec depuis trois décennies. Dans un livre paru mardi (*Un combat inachevé*, P.U.Q.), le sociologue Maurice Pinard rend compte de la persistance d'une ambiguïté sur le sens à donner au mot «souveraineté». Selon que l'on utilise les mots «indépendance», «séparation», «souveraineté» ou «souveraineté-partenariat», le taux d'appui change, même si, de l'aveu des promoteurs de l'option, ces expressions veulent toutes dire la même chose. On peut aussi s'émouvoir du fait qu'entre le cinquième et le quart des électeurs du OUI affirment que le Québec resterait une province du Canada même après la souveraineté.

Dans son dernier sondage, la firme Léger et Léger a demandé à ces répondants prétendument confus quelques précisions additionnelles. Le tiers des personnes qui croient que le Québec resterait une province canadienne pensent en fait que le Québec ferait partie d'un nouveau marché commun. Un autre tiers d'entre elles croient que le Canada accepterait de négocier une meilleure place pour le Québec à l'intérieur du Canada. Conclusion du sondeur: le vote n'est pas confus, il est stratégique.

L'explication de M. Léger est certainement séduisante, mais elle n'est pas satisfaisante. L'échantillon sur lequel il se penche est trop restreint. Les marges d'erreur sont trop grandes pour tirer des conclusions sûres.

Mais surtout, dans l'hypothèse où le OUI l'emporterait par une faible marge lors d'un référendum, est-il admissible qu'un certain nombre d'électeurs votent, que ce soit à cause de leur confusion ou par stratégie, pour une chose, une «meilleure place à l'intérieur du Canada», et que ce vote autorise le gouvernement à faire autre chose, l'indépendance nationale? Poser la question, c'est y répondre. Et le PQ va devoir y penser sérieusement.

Michel Venne

PLAISIRS

Sur l'archipel de Malte, les bateaux ont des yeux, page B 1



ACTUALITÉS

Le colonel Kadhafi sera publié par Stanké, page A 12



CULTURE

La télévision québécoise tisse des liens en France, page B 11

L'affaire des faux passeports

Le Canada rappelle son ambassadeur en Israël

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Le gouvernement canadien prend très au sérieux l'affaire des faux passeports détenus par deux hommes qui ont tenté d'assassiner un leader du Hamas en Jordanie, au point où il a annoncé hier le rappel de son ambassadeur en Israël, David Berger.

Israël a immédiatement réagi en soulignant que cette décision était regrettable et en affirmant sa volonté de

poursuivre ses liens d'amitié avec le Canada. La semaine dernière, deux pseudo-touristes porteurs de passeports canadiens ont été arrêtés par la police jordanienne après avoir agressé le chef du bureau politique du Hamas en Jordanie, Khaled Méchal.

Le leader du Hamas a été hospitalisé jeudi dernier après avoir été empoisonné par «une substance chimique» introduite dans son corps à l'aide d'un instrument utilisé par les deux agresseurs. Le mouvement palestinien a immédiatement accusé les services secrets israéliens, le

Mossad, d'être derrière ce coup.

L'affaire est d'autant plus mystérieuse que les deux hommes arrêtés ont refusé toute assistance du gouvernement canadien et demandé aux autorités jordaniennes de ne pas contacter leur famille ni de révéler leur nom aux médias. De plus, mercredi, dans un geste surprise et inexpliqué, Israël a libéré le chef spirituel du Hamas, qui a ensuite été transféré en Jordanie. Selon Radio-Israël, le chef

VOIR PAGE A 12: AMBASSADEUR

Écume de maires



RENÉ MATHIEU LE DEVOIR

QUELQUE 3000 personnes, en majorité des maires et autres élus municipaux, ont manifesté hier sur la colline parlementaire à Québec, à quelques heures de l'ouverture du congrès de l'Union des municipalités du Québec. Dans le dernier droit des négociations entre Québec et les municipalités, le ministre Rémy Trudel a tranché: c'est la proposition de l'UMRCQ qu'il préfère à celle de l'UMQ, celle du transport scolaire plutôt que celle des compressions de subventions aux villes. Le ministre des Affaires municipales recommandera donc au conseil des ministres la proposition de règlement de l'UMRCQ sur le transfert de la facture de 500 millions aux municipalités. Cette facture sera en fait réduite à 449 millions en 1999. Nos informations, page A 5.

Allégations de trafic d'influence

Chrétien, Massé et Gagliano ont été informés dès mars dernier

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien et les ministres Alfonso Gagliano et Marcel Massé ont été informés dès mars dernier des allégations de trafic d'influence touchant la section québécoise du Parti libéral du Canada et de la demande d'enquête faite auprès de la GRC par le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew.

Soumis à un feu roulant de questions bloquistes et conservatrices, M. Pettigrew a confirmé aux Communes hier qu'il avait écrit au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, le 5 mars dernier, pour lui demander d'enquêter sur des allégations bien précises et qu'il avait ensuite alerté le premier ministre Chrétien et deux de ses collègues.

Selon la lettre qu'il a déposée aux Communes, «des individus, disant agir au nom d'un parti politique» — qu'on sait maintenant être le Parti libéral —, auraient sollicité «au moins cinq» entreprises voulant faire affaire avec son ministère afin de les inviter à contribuer pour une somme allant de 10 000 à 25 000 \$ à la caisse du parti.

Une fois la lettre expédiée, M. Pettigrew a fait part de son initiative au chef de cabinet du premier ministre, Jean Pelletier, qui en a averti son patron, a confirmé le directeur des communications de M. Chrétien, Peter Donolo. Le ministre Pettigrew a aussi avisé les responsables du parti au Québec, le ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano et le président du Conseil du trésor Marcel Massé.

Quant au solliciteur général de l'époque, Herb Gray, et son successeur, Andy Scott, ils n'ont pas été tenus au courant. Cette omission a fait bondir le chef bloquiste Gilles Dupeppe et son leader parlementaire Michel Gauthier

VOIR PAGE A 12: ALLÉGATIONS

Enquête Sondagem

La menace du sida a peu d'effets sur les mœurs sexuelles

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

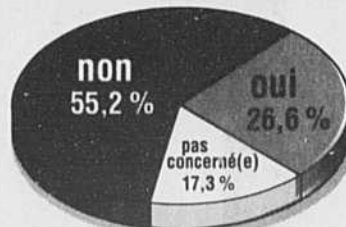
Malgré l'augmentation du taux de détection du virus du sida, les Québécois demeurent dans l'ensemble insensibles aux campagnes préventives alarmistes, imperméables au discours de peur. Ils n'ont rien changé de leurs pratiques sexuelles.

En fait, la majorité des Québécois (55,2 %) n'ont pas modifié leur comportement sexuel, alors que 26,6 % ont jugé

VOIR PAGE A 12: SIDA

SONDAGE

■ Personnellement, pour ne pas contracter le sida, avez-vous modifié votre comportement sexuel?



■ Diriez-vous que présentement au Québec, cette maladie progresse, régresse ou demeure stable?

progresse	52,3 %	régresse	4,4 %
demeure stable	29,1 %	pas d'opinion	14,3 %

Les réponses à ces questions posées par la maison Sondagem serviront d'amorce à l'émission *Droit de parole* animée par Françoise Guénette et diffusée dès 20h ce soir, à Télé-Québec.

Des bactéries invincibles?

Le microbe qui cause l'otite et la méningite tient tête aux antibiotiques. Les chercheurs se mobilisent.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Elles sont petites, microscopiques, mais certaines se font de plus en plus invincibles. Leur pied de nez aux antibiotiques fait frémir le corps médical et ferait pâlir Alexander Fleming, l'inventeur de la pénicilline. Elles se nomment les bactéries multirésistantes.

La résistance aux antibiotiques chez les bactéries n'est pas un fait nouveau, mais elle nourrit de plus en plus les discussions entre spécialistes et parvient même à mobiliser tout un essaim d'experts le temps d'un congrès.

En début de semaine à Toronto, tout un bataillon de chercheurs s'est penché sur le phénomène des bactéries multirésistantes, ces organismes qui tiennent tête aux antibiotiques les plus puissants.

Certains des constats posés sont alarmants. Un nouveau groupe de chercheurs qui garde l'œil ouvert sur ces microbes rebelles a relevé un taux croissant de souches bactériennes résistantes aux antibiotiques en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis.

En fait, un vilain petit organisme appelé pneumocoque,

VOIR PAGE A 12: BACTÉRIES

MÉTÉO



Montréal Nuageux avec 70% de probabilité d'averses. Max: 12 Min: 5
Québec Nuageux avec éclaircies. Max: 12 Min: 2
Détails, page A 6

INDEX

Agenda B 9 Le monde A 7
Annonces A 6 Les sports B 6
Avis publics B 6 Montréal A 3
Culture B 11 Mots croisés B 6
Économie A 8 Politique A 5
Éditorial A 10 Télévision B 10

www.ledevoir.com



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Stanké publiera Kadhafi

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
LE DEVOIR

Les Éditions internationales Alain Stanké ont mis le grappin sur la plume du désormais célèbre colonel libyen Muammar al-Kadhafi et publieront sous peu un recueil «d'essais de nature politique, de contes moraux et de nouvelles» dont la préface est signée par Pierre Salinger.

La maison d'édition québécoise, basée à Montréal, a réussi un coup étonnant en faisant l'acquisition des droits mondiaux de publication sur cet ouvrage qui sera publié en français et en anglais. Aux côtés du nom du numéro un libyen reposera celui de son préfacier, le journaliste et ancien conseiller du président John F. Kennedy, Pierre Salinger.

Dés décembre donc, Escape to Hell circulera à travers le Canada anglais et partout aux États-Unis sous l'étiquette québécoise Stanké. Un mois plus tard, la version française sera disponible au Québec.

L'éditeur et journaliste Alain Stanké, de toute évidence ravi de divulguer cette nouvelle, a expliqué hier qu'il s'attend à ce que le recueil «étonne, ce qui est un peu inévitable parce que le colonel Kadhafi est un être étonnant en soi, mais surprenne aussi parce qu'il révèle des choses auxquelles on ne s'attend pas».

À la fin du mois de juillet, les Communications Québec ont acquis les Éditions internationales Alain Stanké. On annonçait alors la volonté de la maison d'édition de tenter une percée du côté du marché américain.

Le livre du colonel Kadhafi et la mainmise sur les droits mondiaux lui assurent en quelque sorte cette voie d'accès. «C'est une sortie que je préparais depuis longtemps et que j'espérais mais qui a, disons, été facilitée par la venue de Québec», a expliqué M. Stanké, qui pourrait serrer la pince de cette figure politique mondiale controversée d'ici peu.

Le colonel, que l'on a qualifié de terroriste et de «banquier des organisations intégristes internationales», a fait la manchette de par le monde depuis de nombreuses années.

La participation de Pierre Salinger facilitera sans doute aussi l'entrée du volume en marché américain puisque l'homme a accepté de participer aux campagnes de promotion du livre. «Il prend un peu la défense de Kadhafi sur certains points, sans vouloir absoudre ses actions passées, proposant somme toute un nouvel éclairage sur le leader».

Alain Stanké affirme qu'il savait déjà que Muammar al-Kadhafi écrivait de temps à autre en arabe dans des revues et certains écrits. Il avait donc eu vent de ce recueil, dont le titre français sera Escapade en enfer, et a entrepris les démarches pour conclure une entente.

Un ancien diplomate canadien, Charles Bédard, a agi à titre d'intermédiaire dans la négociation avec l'auteur. Au cours des années 70, les Éditions Stanké avaient frappé très fort en publiant les mémoires du président Richard Nixon. À la Foire du livre de Francfort, qui aura lieu sous peu, l'éditeur multipliera les rencontres afin d'étendre peut-être son marché à d'autres pays et d'autres langues.

Café: les bonnes adresses

À la suite de la publication de notre article intitulé «Cause café», hier dans *Le Devoir*, qui traitait du commerce équitable au café, nous avons reçu plusieurs appels de personnes réclamant des adresses de détaillants du café équitable au Québec. Les voici.

Abya Yala, 4555, boul. Saint-Laurent, 849-4905; Artisan du monde, 123, rue Laurier Ouest, 272-7132; Le Frigo vert, 2130, rue Mackay, 848-7588; GRIP UQAM, 1259, rue Béri, bureau 9230, 987-3000 poste 4077; GRIP McGill, 3647, rue Université; Comité de justice sociale, 1857, rue de Maisonneuve Ouest, 933-6797; Dix mille villages, 290, Bord-du-Lac, Pointe-Claire, 428-0450. La ferme Fine-Flours, 671, Chemin du Portage, Saint-Didace, 835-4756. On peut aussi téléphoner directement à Oxfam-Québec, au 937-1614, pour obtenir du café équitable en gros.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☐ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et

la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ALLÉGATIONS

Le solliciteur général n'était pas au courant

SUITE DE LA PAGE 1

alors que M. Scott l'a jugée normale, étant donné l'indépendance de la GRC dans ce genre d'enquête.

La lettre de M. Pettigrew au commissaire de la GRC, Phil Murray, n'identifie aucun suspect. Elle révèle toutefois que les entreprises visées par les collecteurs de fonds avaient présenté cinq des six premières propositions faites dans le cadre du Fonds transitoire de création d'emplois, un programme d'une durée de trois ans destiné à atténuer les effets de la réforme de l'assurance-emploi dans les régions où le taux de chômage dépasse 12 %.

Les projets en question étaient à l'étude ou sur le point d'obtenir l'approbation ministérielle, une décision normalement prise en consultation avec la province. Or les entrepreneurs, écrit M. Pettigrew, ont eu le sentiment que «l'absence de contribution pourrait signifier le rejet de leur proposition ou rendre le processus d'approbation plus difficile». Alarmé par ces allégations, il a cru nécessaire d'alerter immédiatement la GRC et de lui promettre l'entière collaboration de son ministère.

Cette diligence lui a valu les félicitations des conservateurs mais n'a pas mis fin à l'accumulation de questions, au contraire. Selon des fonctionnaires fédéraux et provinciaux contactés hier par *Le Devoir*, l'identité des promoteurs demeure généralement confidentielle tant qu'une décision n'a pas été prise. Comment se fait-il qu'un organisateur libéral l'ait eue en main, alors? «Vous posez la question qui fait précisément partie de l'enquête», a répondu le ministre Pettigrew, visiblement soucieux de ne pas nuire à l'enquête.

SIDA

Dans les faits, l'épidémie progresse

SUITE DE LA PAGE 1

bon de le faire et que 17,3 % ne s'estiment pas concernés par la question du syndrome d'immuno-déficience acquise.

Cette apparente indifférence est d'autant plus étonnante que, dans une même proportion (52,3 %), ils sont convaincus que la maladie continue de progresser. Alors que seulement 4,4 % croient qu'elle régresse, que 29,1 % sont d'avis qu'elle demeure stable et que 14,3 % n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Ces expressions du sentiment populaire se dégagent d'un sondage réalisé auprès de 1043 personnes par la maison Sondagem, entre le 18 et le 22 septembre, pour le compte de Télé-Québec et du *Devoir*. Les résultats de cette enquête d'opinion publique sur la propagation du sida seront débattus à 20h, à l'émission *Droit de parole*.

La prudence, c'est essentiellement le lot des jeunes âgés entre 18 et 24 ans, dont 60,5 % ont modifié leur comportement. Et ils l'ont fait dans une proportion beaucoup plus importante que les personnes âgées entre 25 et 34 ans (34,3 %) ou de celles âgées entre 35 et 44 ans (26,3 %) ou entre 45 et 54 ans (23,6 %). Dans les groupes de personnes âgées entre 55 et 64 ans ou de 65 ans et plus, on retrouve respectivement 16,4 % et 15,8 % de gens ayant modifié leur comportement sexuel.

Il n'en reste pas moins que la majorité des Québécois donnent l'impression d'une certaine insouciance en ne modifiant pas leur comportement. De l'avis du sociologue Jean Noisueux, président et directeur général de Sondagem, la fidélité et la stabilité des plus vieilles générations influencent les tendances. C'est tout simplement que les pères et mères de famille, les couples qui vivent une vie rangée, qui ont cessé de «sauter la clôture», ne se sentent pas concernés par les méthodes préventives.

Il ressort d'ailleurs du sondage que ce sont les célibataires (58,1 %) et les personnes séparées ou divorcées (60,5 %) qui ont le plus modifié leur comportement sexuel pour se préserver du sida, bien davantage que les personnes mariées (12,5 %), vivant en union libre (26,8 %) ou les veuves (19,7 %).

Dans l'ensemble du pays, on a observé une diminution des décès causés par le sida, mais le taux de détection de

Organisateur du parti au Québec, le ministre Gagliano a de son côté tenté d'expliquer pourquoi un des individus visés par l'enquête était demeuré au service du parti jusqu'au lendemain des élections du 2 juin dernier. «J'ai été informé du fait que M. Pettigrew avait demandé à la *Gendarmerie royale de faire une enquête et qu'il y avait des allégations faites, mais je ne connaissais pas les individus en question, ni où, ni comment. Je n'avais pas ces détails-là*», a-t-il indiqué.

Un seul individu a été identifié, par *La Presse* et les conservateurs, comme étant une des cibles de l'enquête. Il s'agit de Pierre Corbeil, un employé temporaire embauché en novembre 1996 pour coordonner les activités du parti, avant et durant les élections, dans les régions de l'Abitibi, des Laurentides, de Lanaudière et de Mauricie-Bois-Francs. Cette dernière région inclut Trois-Rivières et Drummondville, deux villes d'où, selon les conservateurs, proviendraient les plaintes, et la circonscription du premier ministre.

Le directeur général du PLC-Q, Michel Béliveau, que M. Gagliano a averti dès mars, a indiqué hier que cet employé n'avait pas été muté car il demeurerait innocent jusqu'à preuve du contraire.

Le député conservateur André Bachand en convient mais trouve préoccupant qu'un individu sous enquête ait pu continuer à recueillir des fonds, «probablement avec des ministres» et lors «de visites d'entreprises». Selon lui, le premier ministre aurait dû intervenir pour garantir ainsi «l'intégrité du gouvernement». «Je crois qu'on aurait dû confier d'autres fonctions» à M. Corbeil, a-t-il conclu.

séropositivité a sensiblement augmenté. Cette année, l'on compte 30 % moins de décès qu'en 1995 et la durée moyenne de survie des malades varie maintenant entre 13 et 17 ans.

Dans les faits cependant, l'épidémie est en progression et continue de se propager, spécialement parmi ceux qui font usage de drogues et chez les jeunes des deux sexes, qui font fi des mises en garde et des risques inhérents aux pratiques sexuelles sans protection. Chaque jour au Québec une personne est infectée.

Le sida frappe encore aujourd'hui avec une force impitoyable chez les homosexuels. Le taux d'infection au virus est de 10 % au sein de la communauté gaie montréalaise de moins de 30 ans.

La trithérapie a redonné espoir à tous les groupes vulnérables à la transmission du virus du syndrome d'immuno-déficience acquise. Les récentes études menées par le National Institute of Health de Washington ont confirmé l'efficacité des cocktails chimiques. Mais les autorités médicales québécoises et canadiennes appellent à la prudence, exhortant les malades à ne pas se laisser bernier par le mirage de ce traitement. Les spécialistes en la matière craignent que l'accès à cette médication conduise à un relâchement des mœurs.

Malgré les compressions budgétaires imposées par le gouvernement Bouchard, le programme de lutte contre le sida sera maintenu pour cinq ans avec un budget de 19 millions. Cette enveloppe renferme 7,1 millions pour la prévention et la surveillance de la maladie, ainsi que 5,6 millions pour la prise en charge des personnes atteintes de la maladie.

D'autre part, le nouveau ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a exprimé sa détermination de respecter la promesse électorale des libéraux, qui s'étaient engagés à renouveler la stratégie nationale sur le sida pour cinq autres années et à y consacrer les mêmes sommes qu'auparavant, soit environ 40 millions.

Après plus de dix ans de campagnes de prévention, le *Droit de parole* de ce soir vise à faire le point sur l'attitude des Québécois face à la propagation du sida. L'animatrice Françoise Guenette en discutera avec des jeunes, des parents, des travailleurs de rue et des médecins.

Taxage: un premier suspect comparait

PRESSE CANADIENNE

Benjamin Roy, 18 ans, a comparu hier au Palais de justice de Longueuil, où 15 chefs d'accusation ont été déposés contre lui, dont 10 d'extorsion, quatre de vol qualifié et un de menace de mort.

Benjamin Roy est ce jeune homme de Longueuil, sur la rive sud de Montréal, qui a été appréhendé mercredi à la suite des plaintes déposées par 11 jeunes qui se disaient

victimes de taxage.

Le groupe avait décidé de porter plainte à la suite du suicide d'un quatrième adolescent, en l'espace de sept mois, à Longueuil. Ces quatre adolescents, dont deux fréquentaient la polyvalente Jacques-Rousseau et un autre y avait également étudié, auraient été victimes de taxage.

Roy a plaidé non coupable et a demandé un procès devant juge et jury. Il demeurera incarcéré jusqu'à son enquête sur remise en liberté, qui aura lieu mardi.

AMBASSADEUR

a-t-il ajouté avant d'être reçu par la secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright.

Lors de sa rencontre avec les journalistes, M. Axworthy n'a pas voulu dire si les deux suspects étaient des Israéliens. M. Axworthy a laissé entendre que le gouvernement canadien était soucieux de se dégager de toute responsabilité dans cette affaire, par crainte, notamment, pour la sécurité des Canadiens vivant ou voyageant au Proche-Orient.

Interrogé sur ce point, il a affirmé qu'il n'y avait pas de risque que cela arrive «si nous faisons passer le message [...] que nous n'avons absolument aucun rôle» dans cette affaire.

Mercredi, l'ambassadeur d'Israël au Canada, David Sultan, a été convoqué au ministère des Affaires étrangères où des officiels lui ont servi cet avertissement: «Nous avons avisé le gouvernement israélien que tout usage inapproprié de documents d'identité canadiens serait vu avec la plus grande gravité.»

M. Axworthy doit rencontrer aujourd'hui à New York son homologue jordanien, Faiz Tarawneh, pour faire toute la lumière sur cette affaire.

«Je veux savoir exactement ce qui s'est passé, qui sont les personnes impliquées, et pourquoi», a-t-il déclaré.

L'utilisation de faux passeports par le Mossad n'est pas chose nouvelle. M. Axworthy, selon *The Globe and Mail* d'hier, a d'ailleurs évoqué une affaire semblable datant de

BACTÉRIES

SUITE DE LA PAGE 1

qui cause la majorité des otites et des méningites chez les enfants, et aussi des pneumonies, attire de plus en plus l'attention des milieux médicaux.

C'est que le Groupe de surveillance antimicrobienne SENTRY, fondé au début de 1997, vient d'observer aux États-Unis les plus hauts taux de résistance jamais observés du pneumocoque à la pénicilline. Pas moins de 46 % de souches de la bactérie recensées depuis janvier étaient résistantes à la pénicilline, comparativement à 35 % l'an dernier. Une montée en flèche.

«Cela est notre plus importante observation depuis l'an dernier, le taux de résistance ne dépassait pas 30 à 35 % des souches analysées. C'est très préoccupant», a soutenu le Dr Renu Gupta, directrice médicale pour les maladies infectieuses chez la firme Bristol, Myers, Squibb, qui finance les travaux du Groupe de surveillance antimicrobienne SENTRY.

En Canada, où huit centres participent à la récolte des données, on relève un taux moins élevé, frisant tout de même 31 %.

Créé au début de 1997, ce groupe de surveillance antimicrobienne, qui analyse les données transmises par 69 sites à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, a déjà constaté en quelques mois une avancée importante du phénomène de résistance aux antibiotiques chez plusieurs bactéries.

La résistance bactérienne aux antibiotiques est un problème mondial qui ne connaît pas de frontières, mais des variations importantes sont observées d'un pays à l'autre. Dans le nord de l'Europe, le taux de résistance du pneumocoque est d'à peine 0,1 %, mais il culmine à 30 % dans certains pays méditerranéens.

Quelle est la situation au Québec? Curieusement, la fameuse bactérie semble être beaucoup plus docile de ce côté-ci du 45^e parallèle.

«D'après le laboratoire de santé publique du Québec, la résistance du pneumocoque a atteint 10 %, mais elle n'était que de 1,3 % en 1987-88. On est loin des taux américains, peut-être parce que l'usage des antibiotiques est beaucoup moins massif au Québec», souligne le Dr François Lamothe, chef du département de microbiologie et d'infectiologie au CHUM.

Dans les milieux pédiatriques, où les otites sont la première cause de consultation médicale, le tableau diffère toutefois un peu. Selon le Dr Marc Lebel, chef du département des maladies infectieuses à Sainte-Justine, la résistance à la pénicilline dans les cas d'otites causées par le pneumocoque oscille maintenant autour de 10 à 15 %.

«La tendance est là. Le pneumocoque est l'agent numéro un qui cause l'otite et la méningite. C'est ce qui nous préoccupe. Dans les cas de méningite, nous avons dû modifier nos traitements et ajouter systématiquement un second antibiotique pour prévenir les échecs thérapeutiques», explique ce dernier.

Dans les cas de méningite, on utilise maintenant la vancomycine, le plus puissant des antibiotiques, qui constitue ni plus ni moins l'artillerie lourde de l'armée antimicrobienne.

Même si la situation est préoccupante, le Québec jouit d'une longueur d'avance sur les États-Unis pour prévenir la prolifération de souches résistantes. «On peut voir les coups venir et s'y préparer», a dit le Dr Lebel.

Une bactérie devient résistante quand un patient ne suit pas la posologie prescrite ou reçoit des antibiotiques inadéquats pour traiter son infection. Les microbes survivants au traitement subissent alors des modifications et donnent naissance à de nouveaux rejets résistants aux antibiotiques.

À qui la faute? Aux parents qui abandonnent les traitements en cours de route ou aux médecins qui prescrivent tous azimuts?

«La faute est partagée. Bien des parents, exaspérés de voir leurs enfants souffrir d'une otite, ne quittent pas le bureau du médecin avant d'avoir obtenu une prescription. Parfois, c'est le médecin qui flanche. Il est beaucoup plus rapide de remplir une prescription que d'expliquer aux parents pourquoi leur enfant n'a pas besoin d'antibiotiques», ironise le Dr Lebel.

Pourtant, jusqu'à 20 à 30 % des otites sont d'origine virale et l'antibiotique ne changera pas d'un iota l'état de santé de l'enfant. À la blague, plusieurs médecins retournent souvent qu'un rhume non traité s'estompe naturellement en une semaine, alors qu'un rhume traité aux antibiotiques ne dure qu'une semaine...

Bien entendu, d'autres microbes multirésistants, ceux-là beaucoup plus dangereux mais moins fréquents que le pneumocoque, sont aussi en croissance.

Le fameux entérocoque, qui a créé il y a plusieurs mois tout un émoi à l'hôpital de Valleyfield, est un de ces super-microbes qui ébranlent les certitudes de la médecine.

Aux États-Unis, on recense 17 % de souches résistantes de l'entérocoque à la toute-puissante vancomycine. Après la vancomycine, point de salut. Mais la bactérie demeure rare et ne frappe qu'en milieu hospitalier les patients à haut risque, dont le système immunitaire est à plat.

Selon le Dr Lamothe, le fait que la vancomycine soit souvent utilisée de façon préventive, aux États-Unis, pour limiter les dangers d'infection, notamment lors de chirurgies, explique en partie l'impasse médicale face aux infections dues à l'entérocoque. Ici, dit-il, la vancomycine n'est toujours utilisée que pour le traitement-choc des infections.

Reste que le mystérieux monde microbien recèlera toujours sa part de mystères et de surprises.

«Le monde des bactéries est un univers complexe qui existe depuis des milliers et des milliers d'années», souligne le Dr Lamothe. *Les antibiotiques, eux, ne sont utilisés que depuis 50 ans. Il est normal d'assister à des résistances et des transformations. Il faut revoir notre approche face aux antibiotiques, mais nous ne pourrions nous passer dans l'avenir de nouvelles générations d'antimicrobiens.»*

Avec AFP et CP

LE DEVOIR LES SPORTS

Braves-Astros

Pour en finir...

Houston (AP) — Bobby Cox n'aimerait rien de mieux qu'un très court séjour à Houston.

«Nous voulons remporter une autre victoire et la faire le plus rapidement possible», a dit le gérant des Braves d'Atlanta.

Les Braves, qui ont gagné les deux premiers matchs à domicile, pourraient éliminer les Astros de Houston en l'emportant dès ce soir.

Dierker : «Les chances sont minces»

Après que les Braves eurent écarté les Astros 13-3 dans le deuxième match mercredi, le gérant de Houston, Larry Dierker, a admis que les chances de son équipe de balayer les trois matchs à domicile étaient plutôt minces. Il n'avait pas changé d'idée hier, même s'il croyait que les lois de la probabilité étaient de son côté.

«Avec 50 000 spectateurs qui vont nous appuyer, je dirais que les chances de remporter le troisième match sont 50-50, a mentionné Dierker. Si on remporte ce match, les probabilités sont les mêmes pour le quatrième match.»

John Smoltz, le partant des Braves ce soir, sait ce qu'il en est de lancer lors d'un match qui pourrait être le dernier d'une série. Il l'avait fait contre Colorado en 1995 et avait perdu.

«J'ai appris quelques leçons dans cette série contre Colorado, a dit Smoltz. Nous avons une avance de 2-0 et j'ai perdu le match. Nous sommes maintenant en position de commande et j'aimerais en finir le plus vite possible.»

«Les Rockies ont la formation la plus redoutable que j'aie affrontée en séries, a ajouté Smoltz. Les Astros ont une bonne équipe, mais ils ne font pas peur comme les Rockies.»

Si Smoltz peut stopper les Craig Biggio, Jeff Bagwell et Derek Bell comme ce fut le cas au cours des deux premières rencontres disputées à Atlanta, la série est terminée. Mais Smoltz sait que les Astros vont se bagarrer.

«On ne veut pas que les Killer B's nous battent et nos lanceurs ont fait des efforts supplémentaires pour contrer Bagwell, Biggio et Bell. C'est comme au basketball. On ne veut pas donner de panier facile.»

Un coup sûr en 25 présences

Bell, Bagwell et Biggio — le cœur de la formation des Astros — n'ont qu'un seul coup sûr en 25 présences au cours des deux premiers matchs.

«J'ai vraiment hâte à demain, a dit Smoltz. J'ai lancé dans bien des situations et je veux être celui qui mettra fin à la série.»

«Ce serait une situation idéale. Si nous pouvons nous permettre quelques jours de congé pendant que les Marlins et les Giants continuent de se battre, ce sera tout à notre avantage.»

Shane Reynolds, qui était l'as de la formation des Astros en début de saison, mais qui a dû subir une opération au genou à la mi-saison, est celui qui devra stopper les Braves. Reynolds a battu Smoltz et les Braves lors du match inaugural.

«Il devrait être en grande forme, a dit Dierker. Je ne sais pas vraiment s'il a eu du succès contre les Braves, mais ça ne change rien. C'est lui qui lancera.»

Reynolds dit qu'il ne faut pas trop s'en faire avec les résultats des deux premiers matchs.

«Nous ne changerons rien à notre plan de match, a-t-il dit. Je ne pense pas me présenter au monticule en pensant que je serai le héros. Il faut empêcher leurs rapides coureurs d'atteindre les buts. Il faut les forcer à frapper des roulants et m'effier à ma défensive.»

Mark Recchi commente le match inaugural du Canadien contre Ottawa

«Le Canadien reste une équipe en transition»

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Après le premier match de la veille, Mark Recchi avouait franchement n'avoir pas vu de différence avec le Canadien de la saison dernière.

Hier, après l'entraînement, ce fut au tour du capitaine Vincent Damphousse de faire preuve de la même franchise. Un reporter de la télévision lui a demandé s'il y avait des choses qu'on avait pratiquées au camp d'entraînement et qui ont été bien appliquées lors du match nul de 2-2 contre Ottawa.

«C'est plutôt le contraire, a-t-il répondu. Ce sont les bonnes choses qu'on n'a pas faites. Nous sommes une équipe en transition entre deux systèmes.»

Pourtant, on n'arrête pas de nous dire que ce nouveau système n'a rien de révolutionnaire et ne diffère de l'ancien que par quelques détails. Pourtant, aussi, on nous répète déjà les mêmes choses que pendant toute la dernière saison: il faut que le troisième homme revienne plus profondément, il faut lancer la rondelle au fond quand la situation l'impose, il faut gagner les batailles le long des rampes, il faut plus de communication, etc.

«Il faut être plus solide dans notre territoire et près de notre filet», a repris Benoît Brunet, hier.

Sont-ce des clichés? Les joueurs du Canadien sont-ils décemment bouchés et ne peuvent-ils pas apprendre leurs leçons?

«Dans des situations de jeu, ce n'est pas la même chose», se défend Brunet, un observateur honnête.

100 fois sur le métier

«Il y a de petites choses à améliorer et c'est ce qu'on a fait pendant une heure et demie aujourd'hui», a rétorqué le capitaine Damphousse.

L'entraîneur Alain Vigneault le dit et le répète: ça va prendre du temps.

Hier, l'accent a été mis sur les batailles à un contre un, dont on a beaucoup parlé au camp d'entraînement. On veut développer l'habitude de bien suivre et d'éliminer complètement son adversaire, jusqu'à ce que ça devienne un réflexe «dans les situations de jeu», comme dirait Brunet.

«Il faut apprendre à changer nos habitudes, a déclaré Damphousse. Il faut se sortir de ce moule-là qui était le nôtre.»

Et qui était de laisser filer ses adversaires...

«Quand on perd un joueur le long de la bande, on donne automatiquement un surnombre», constate Brunet.

Mais à un contre un, les notions de robustesse et d'implication physique comptent beaucoup.

Le Canadien a-t-il les joueurs qu'il faut?

Tucker surpris

Il y a les matchs préparatoires et il y a les vrais matchs. Il y a Sébastien Bordeleau sur la touche et il y a Darcy Tucker qui reprend du poil de la bête.

Le premier, un des trois ou quatre meilleurs attaquants au camp d'entraînement, n'a pas été utilisé souvent lors du premier match régulier contre Ottawa.

Le second, de qui même Alain Vigneault a dit qu'il devait être meilleur que ce qu'il montrait, a beaucoup mieux paru lors de la dernière semaine d'entraînement et, contre les Sénateurs, il en était rendu à jouer sur deux trios différents à la fin de la troisième période.

«J'ai été un peu surpris, a-t-il reconnu. Mais en même temps l'entraîneur voulait utiliser les joueurs qui travaillent fort. C'est ce qu'il faut faire: se donner à 100 %.»

Autrement dit: «Comme moi.»

Bordeleau a fait du temps supplémentaire à la fin de

l'entraînement pour compenser sa courte soirée de travail de la veille.

«On veut jouer le plus souvent possible», a-t-il dit simplement quand on lui a demandé s'il n'était pas déçu de son temps de glace.

«C'était un match important...»

Et, sous-entendu, l'entraîneur a voulu aller avec ses vétérans.

Il n'empêche que Vigneault a sacrifié un de ses meilleurs joueurs à l'entraînement. Aussi, à ses présences initiales sur la première unité de désavantage numérique avec Benoît Brunet, Bordeleau a abattu de la très belle besogne. Mais il n'a pas eu l'occasion de centrer Brunet et Stéphane Richer, comme prévu, et on ne l'a plus revu ou presque à partir de la deuxième période.

«J'ai laissé mon homme devant le filet en désavantage numérique, a-t-il confessé. C'est une erreur qu'on pardonne souvent aux vétérans mais que les recrues, semble-t-il, n'ont pas le droit de commettre.»

Groleau : la continuité

À l'inverse de Tucker et Bordeleau, le défenseur François Groleau a entrepris la saison régulière de la même façon qu'il a disputé son camp d'entraînement: rien de spectaculaire mais assez efficace.

«C'était un peu excitant, a-t-il dit de son premier match d'ouverture dans la Ligue nationale. J'étais un peu nerveux au début, mais ça allait de mieux en mieux à mesure que le match avançait.»

Groleau est dans le même cas que Marc Bureau, c'est-à-dire qu'il ne peut rien prendre pour acquis, et il est bien conscient que son statut demeure précaire et dépend beaucoup des trois défenseurs sur la liste des blessés, soit Peter Popovic, Jassen Cullimore et David Wilkie.

Marlins-Giants

Duel Fernandez-Alvarez

San Francisco (AP) — Pendant cinq saisons, Alex Fernandez et Wilson Alvarez ont donné aux White Sox de Chicago une des meilleures combinaisons droitier-gaucher de tout le baseball majeur. Ils seront réunis ce soir à San Francisco dans des circonstances bien différentes.

Fernandez sera le partant pour les Marlins de la Floride et Alvarez, acquis lors de la date limite du 31 juillet, sera au monticule pour les Giants de San Francisco qui tenteront d'empêcher les Marlins de balayer les honneurs de la série de division.

Depuis que les séries de division ont été mises sur pied en 1989, seulement quatre équipes ont réussi à combler un déficit de 0-2 pour accéder à la série suivante.

«Bien sûr, c'est une situation où il nous faut absolument gagner. Tous savent que si nous ne gagnons pas vendredi, c'est terminé, a dit Dusty Baker, gérant des Giants. Il est très facile de se motiver quand on a le dos au mur.»

Fernandez a signé un alléchant contrat avec les Marlins à titre de joueur autonome avant le début de la saison et les White Sox, craignant que Alvarez quitte lui aussi à la fin de la présente saison, l'ont échangé aux Giants dans une transaction impliquant neuf joueurs.

«Nous avons joué ensemble pendant cinq ans, a dit Alvarez. Je lui souhaitais tout le bien possible et c'était la même chose de son côté. Mais quand le match commencera, tout cela sera terminé.»

Fernandez a présenté une fiche de 0-2 et une moyenne de points mérités de 7,84 en deux départs face aux Giants cette saison. Alvarez n'a jamais affronté les Marlins.

Fernandez et Alvarez s'affronteront également au bâton, ce qu'ils n'ont jamais fait auparavant.

«Il est un grand lanceur, un vrai compétiteur. Je le connais bien. De plus, je suis persuadé qu'il est un bon frappeur», a dit Fernandez de son ancien coéquipier.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Demi-finales

Mardi
Atlanta 2, Houston 1
San Francisco 1, Floride 2

Mercredi
Houston 3 Atlanta 13
(Les Braves mènent 2-0)
San Francisco 6 Floride 7
(Les Marlins mènent 2-0)

Ce soir
Atlanta (Smoltz 15-12)
à Houston (Raynolds 9-10)
Floride (Fernandez 17-12)
à San Francisco (Alvarez 4-3)

Samedi
Atlanta à Houston, si nécessaire

LIGUE NATIONALE

Demi-finales

Mardi
Cleveland 6 New York 8

Mercredi
Baltimore 9 Seattle 3

Hier
Baltimore 9 Seattle 3
(Baltimore mènent 2-0)
Cleveland 7, New York 5
(La série est égale 1-1)

Samedi
New York à Cleveland
Seattle à Baltimore

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mercredi

Ottawa 2 Montréal 2
Los Angeles 3 Pittsburgh 3
Washington 4 Toronto 1
Philadelphie 3 Floride 1
Tampa Bay 4 Caroline 2
Buffalo 3 St. Louis 1
Dallas 2 Colorado 2
Detroit 3 Calgary 1
Phoenix 6 Chicago 2
Edmonton 5 San Jose 3

Hier
Los Angeles 5, Boston 6

Ce soir
Pittsburgh à Caroline, 19h30
Islanders à Rangers, 19h30
Ottawa à Philadelphie, 19h30
Buffalo à Washington, 19h30
New Jersey à Tampa Bay, 19h30
Phoenix à St. Louis, 20h30
Colorado à Calgary, 21h
Detroit à Edmonton, 21h
Anaheim à Vancouver, 23h

Demain
New Jersey à Washington, 19h.
Floride à Pittsburgh, 19h.
Montréal à Boston, 19h30
Caroline à Ottawa, 19h30.
Toronto à NY Islanders, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h.
Chicago à San Jose, 22h30.
Vancouver c. Anaheim, 23h00, à Tokyo.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

La suite des avis se trouve en page B 7 et B 8

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT

1- Absoudre. — Dette.
2- Arbre. — Mèche.
3- Col. — Garçon de café.
4- Entrefilet. — Lanthane.
5- Parenté. — Donner l'aspect de la nacre.
6- Carte. — Qui s'ajoute accessoirement.
7- Sa rendra. — Paresseux.
8- Lieu planté de hêtres. — Cours d'eau temporaire.
9- Révélations des quêtes.
10- Durillon. — Élément halogène. — Plat.
11- Aisance matérielle (mot composé).
12- Convenir. — Ridiculisé.

VERTICALEMENT

1- Calendrier illustré. — Circonstance.
2- Coquillage qui servait de monnaie. — «Moi».
3- Collecte. — Se dit d'un moteur suralimenté.

Solution d'hier

1 LAMBREQUIN
2 EPITROGONON
3 GOUTIER
4 ARUM UNE VET
5 TIRETTE SEMI
6 OULETIGUE
7 JAVANISSEMENT
8 USAGE EPINE
9 YORK EN AT
10 THERSE CONE
11 NAUNCESTE
12

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102)

Dans l'affaire de la faillite de :

GUY LEBEL, faisant affaires sous le nom « PAYSAGEMENT LEBEL ENR. » demeurant au 18, Cross, Valleyfield, Qc, J6S 3Z1.

AVIS est par les présentes donné que GUY LEBEL a déposé une cession le 25^e jour de septembre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14^e jour d'octobre 1997 à 11 h au :

Bureau du Syndic
10, Grand Boulevard,
bureau 202,
île Perrot, Qc

et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Daté à île Perrot, Québec, ce 29 septembre 1997.

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. - SYNDIC
10, Grand boulevard, #202
île Perrot (Québec) J7V 7P8
Téléphone : (514) 453-9857
Ligne MTL : (514) 497-9290
Télécopieur : (514) 453-2134

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-238299-972

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
HILDA DEL CARMEN ANDRADE SOTO

Partie demanderesse
-
ROBERTO CARLOS SCHIAPPACASSI MATUS

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ROBERTO CARLOS SCHIAPPACASSI MATUS, de comparaître au greffe de cette

Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ROBERTO CARLOS SCHIAPPACASSI MATUS.

Lieu: Montréal
Date: 29 septembre 1997

RITA CADIEUX, Greffier

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL

APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7729 Travaux d'aménagement au parc régional des Prairies (règlement numéro L-9602)

No 7732 Travaux de restauration et d'aménagement aux berges du Grand-Brochet, de l'Anse, St-Maxime, Couvrette ainsi qu'aux berges de la rue Gandhi, Larivière et du lot 34 du cadastre de la paroisse de Ste-Dorothée (règlement numéro L-9574)

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formules préparées à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval au 1, Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, avant la 11^e heure du mardi 21 octobre 1997 seront ouvertes à 12 h (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3, Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8h15 à 12 h (midi), et ce, moyennant un dépôt de 60,00 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL
ce 3 octobre 1997

Me Guy Collard,
greffier

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-238094-977

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
CONCEPCION ROJAS TOLEDO

Partie demanderesse
-
EDOUARDO RIVERA CHACON

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à EDOUARDO RIVERA CHACON, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10

RÉAL PARLE, PARLE, JASE, JASE...

grâce au SERVICE DE SOUTIEN de la FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Montréal (514) 527-2194 extérieur 1 800 363-0063 http://cancer.mtltservices.com

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
NANCY GAGNE

Partie demanderesse
-
TERRY KING

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à TERRY KING, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.17 le 7 novembre 1997 à 9h00, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde d'enfants et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de TERRY KING.

Lieu: Montréal
Date: 23 septembre 1997

MICHEL MARTIN, G.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-238295-970

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
GASTON OSBORNE

Partie demanderesse
-
CLAIRON ROBERTS

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLAIRON ROBERTS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-238094-977

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
CONCEPCION ROJAS TOLEDO

Partie demanderesse
-
EDOUARDO RIVERA CHACON

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à EDOUARDO RIVERA CHACON, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10

Avis public

Service du greffe
Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 22 octobre 1997 à 14 h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

Propriété sise au 1833, rue Dandurand.

L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «entrepôt» au rez-de-chaussée de l'immeuble précité. (S97383015).

Propriété sise aux 9250-9256, boulevard de l'Acadie.

L'autorisation permettrait l'exercice de l'usage conditionnel «stationnement extérieur» sur un emplacement localisé en façade du bâtiment précité. (S97489028).

Propriété sise aux 1904 et 1914, avenue Laurier Est.

L'autorisation permettrait l'agrandissement au rez-de-chaussée du commerce de vente d'accessoires personnels et de meubles (tables de massage) sis au 1904, avenue Laurier Est dans le local adjacent portant le numéro civique 1914. (S97605002)

Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 14 octobre 1997, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 3 octobre 1997

Le greffier,
Léon Laberge

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie HILDA ANASTASIO GARCIA, 11,882 boul. St-Germain, Montréal, (Québec), H4J 2A2, est décédée le 21 septembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800 Avenue McGill College, pour fin de consultation.

Montréal, le 1er octobre 1997

Changeement de nom d'un enfant mineur

PRENEZ AVIS que HILDA ANASTASIO GARCIA, 11,882 boul. St-Germain, Montréal, (Québec), H4J 2A2, est décédée le 21 septembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800 Avenue McGill College, pour fin de consultation.

Montréal, le 1er octobre 1997

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation Commerce

CLAIRON ROBERTS.
Lieu: Montréal
Date: 26 septembre 1997

MICHEL MARTIN, G.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-238295-970

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
GASTON OSBORNE

Partie demanderesse
-
CLAIRON ROBERTS

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLAIRON ROBERTS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-238094-977

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
CONCEPCION ROJAS TOLEDO

Partie demanderesse
-
EDOUARDO RIVERA CHACON

Partie défenderesse
-
ASSIGNATION
ORDRE est donné à EDOUARDO RIVERA CHACON, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10

Avis public

Service du greffe
Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 22 octobre 1997 à 14 h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

Propriété sise au 1833, rue Dandurand.

L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «entrepôt» au rez-de-chaussée de l'immeuble précité. (S97383015).

Propriété sise aux 9250-9256, boulevard de l'Acadie.

L'autorisation permettrait l'exercice de l'usage conditionnel «stationnement extérieur» sur un emplacement localisé en façade du bâtiment précité. (S97489028).

Propriété sise aux 1904 et 1914, avenue Laurier Est.

L'autorisation permettrait l'agrandissement au rez-de-chaussée du commerce de vente d'accessoires personnels et de meubles (tables de massage) sis au 1904, avenue Laurier Est dans le local adjacent portant le numéro civique 1914. (S97605002)

Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 14 octobre 1997, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 3 octobre 1997

Le greffier,
Léon Laberge

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie HILDA ANASTASIO GARCIA, 11,882 boul. St-Germain, Montréal, (Québec), H4J 2A2, est décédée le 21 septembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800 Avenue McGill College, pour fin de consultation.

Montréal, le 1er octobre 1997

Changeement de nom d'un enfant mineur

PRENEZ AVIS que HILDA ANASTASIO GARCIA, 11,882 boul. St-Germain, Montréal, (Québec), H4J 2A2, est décédée le 21 septembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800 Avenue McGill College, pour fin de consultation.

Montréal, le 1er octobre 1997

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation Commerce

Margosun Inc. ayant son siège social au 317 rue Chateaux, St-Raphaël-de-Ille Bizard, Québec H9C 2W8 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Montréal, ce 1er octobre 1997

Jimmy Chen Mei Ma

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie HILDA ANASTASIO GARCIA, 11,882 boul. St-Germain, Montréal, (Québec), H4J 2A2, est décédée le 21 septembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800 Avenue McGill College, pour fin de consultation.

Montréal, le 1er octobre 1997

Changeement de nom d'un enfant mineur

PRENEZ AVIS que HILDA ANASTASIO GARCIA, 11,882 boul. St-Germain, Montréal, (Québec), H4J 2A2, est décédée le 21 septembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800 Avenue McGill College, pour fin de consultation.

Montréal, le 1er octobre 1997

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation Commerce

AVIS

Avis est par les présentes donné que la compagnie 2525-7254 QUÉBEC INC. constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les

CULTURE

SPECTACLES

Le pharmacien, l'avocat et le chef de gare

Mais qu'est-ce qu'ils ont tous, ces Ritals, à chanter avec une voix aussi rauque qu'une râpe à gruère qui se serait mise à fumer dès le berceau? Après les frères Conte — Paolo et Giorgio, le pharmacien et l'avocat —, Gianmaria Testa nous est arrivé de son Piémont natal, via une escale à Barcelone, avec de la sensualité plein les cordes vocales et la guitare gavée de notes d'amour.

Pascale Pontoreau



Timidement, Gianmaria explique ses chansons: «Il mio gallo [Mon coq], qui est souvent victime d'un contresens grivois; Un'altra citta, qui traduit la torpeur de la ville quand il lui manque la personne absente; Il viaggio dans laquelle un batteur conducteur de Fiat 500 se fait planter en plein cœur de Paris par la belle fille qu'il courtise.»

Qu'il les veuille poétiques, émouvants ou surréalistes, les textes badi-nants ou accommodés rumba, bossa nova — «le rythme des absences moins difficiles à supporter» — et jazz plus classique à un humour débonnaire. «Pendant longtemps, l'establishment autour du pape interdisait la diffusion de certaines chansons parce qu'on estimait qu'elles étaient... trop! Mais maintenant que Dylan, l'Américain, est venu chanter pour le Saint Père, moi, je viens en Amérique pour interpréter un grand classique...» Et d'entamer une version élaguée du Gorille de Brassens. Et quand revient-il? Ce soir, le samedi 4 et le dimanche 5, toujours dans l'intimité du Cabaret à Montréal. Le 7 octobre, au Vieux Clocher de Sherbrooke; le 9, au bar d'Auteuil à Québec; le 10 à L'Anglicane de Lévis et le 11 au Moulin Michel à Bécancour.

On en parle

Dans l'industrie, l'une des étonnantes nouvelles est la reprise de L'Air du temps, haut lieu du jazz et du Vieux-Montréal, par Louis Côté, jusqu'à alors responsable des communications aux... Foutounes électriques. Ouverte il y a maintenant cinq ans,

L'École du show-business a une nouvelle porte-parole, Lisette Lapointe qui, séduite, s'est inscrite à la prochaine session. La particularité de L'École du show-business repose sur son implication directe dans le milieu du travail. Les programmes qui s'attardent sur l'administration des industries culturelles, la production d'événements, l'éclairage et la sonorisation sont abordés par des professionnels et sont adaptés autour de stages en entreprises.

Après les indiscretions de Marcel Béliveau et les grimaces de Michel Courtemanche, François Pérusse traverse lui aussi l'Atlantique avec dans ses bagages un lot de L'Album du peuple, «volume» 1. Fort sur les bruitages et détournements de sens, Pérusse, qui ici a fait les beaux jours de CKOI, y a enregistré des inédits diffusés sur Europe 2 et une sélection des meilleures capsules des cinq tomes québécois.

Ils seront...

Ce soir au Spectrum, The Musical Box — un must selon les amateurs — réinvente Genesis avec Selling England By The Pound; Penny Lang, accompagnée de six autres artistes, montera sur la scène de la galerie Isart (263, Saint-Antoine Ouest) et profitera de l'occasion pour relancer son premier album Yes et l'enregistrement de l'intime Live at the Yellow Door. Les vainqueurs de L'Empire des futures stars édition 1996, Féroc Feta, seront sur la scène du bar Au Hasard, le dimanche 5 octobre.

Dans l'intimité du Lion d'or, Francine Raymond présente un nouveau spectacle aux côtés de ses musiciens Christian et Michel Péloquin, Francisco Lobato et Denis Courchesne, les 6, 8, 9, 10 et 11 octobre. De retour après un an de travail, l'humoriste Claudine Mercier arrive à Montréal et s'installe au Théâtre Saint-Denis du 8 au 12 octobre. Le mercredi 8 octobre toujours, Pierrot «le fou» Léger gravera une murale-poésie à L'Inspecteur Epingle. Après Pierrot Fournier et ses interprétations de Brel, Thibault Da Costa s'attaque au répertoire de Gainsbourg avec Mon Onc' Serge (ex-Coloc) à la contrebasse, François Gravel au clavier, Pierre Degagné à la guitare et Jean-François Beaugard à la batterie; c'est au Barouf, chaque jeudi soir. Les Tchigaboux seront au Zest le vendredi 10 octobre; le charisma-



Gianmaria Testa

tique chanteur reggae Lucciano sera au Rialto le 11 octobre; le duo viennois Granular Synthesis présente Motion Control Modell 5, une performance multimédia à l'Usine C les 10 et 11 octobre. Ray Bonneville sera quant à lui au Club Soda, toujours le 11.

Les 18 participants des Francouvertes s'affronteront chaque lundi, à partir du 13 octobre, sur la scène du Zest. De retour après une tournée internationale de trois ans, Tuvo retrouve Montréal avec Ancienne modernité, à la salle Pierre-Mercure, le 14. Le même soir, Sylvain Cossette entame une tournée panquébécoise par un spectacle au Spectrum. La formation ska The Selector s'éclatera au Club Soda le 15 octobre. Lorraine Klaasen et sa maman Tandie offrent leur Soweto groove lors d'un spectacle au bénéfice de la Fondation Pensez d'abord, le 15 à la salle Pierre-Mercure. Steve Faulkner chante au Zest, le 17. Les représentations de Forever Tango, qui devaient se tenir du 14 au 26 octobre au théâtre Maisonneuve, sont annulées pour être prolongées sur Broadway!

Sarah McLaughlin sera au théâtre du Centre Molson le 23 octobre, Echo & The Bunnymen le 29 au Spectrum. Blue Rodeo prolonge au Saint-Denis le 8 novembre et une vingtaine d'artistes québécois participeront à la soirée Si Noël vous chante à l'initiative de la Fondation du Centre hospitalier de l'UdeM le 27 novembre au Centre Molson. La folie, quoi!

Le retour du refoulé

SELF(ISH)-PORTRAIT & IS THE SELF A PORTRAIT Chorégraphie et interprétation: João Fiadeiro Au Musée d'art contemporain, les 2 et 3 octobre

ANDRÉE MARTIN

João Fiadeiro fait cavalier seul, en création comme en interprétation. Self(ish)-Portrait et Is the Self a Portrait, présentés hier et ce soir, en sont définitivement la preuve. Avec des titres au sens multiple, ces deux solos dévoilent la face cachée de Fiadeiro et de ses contemporains refoulés. Quelque part, le chorégraphe nous montre ce qu'on a déjà vu, et qu'on n'a plus envie de voir. Un spectacle à mi-

chemin entre la danse, la performance et le body art, où les actions, si possible provocantes, n'ont pas hérité de la force de celles des adeptes de l'underground des années 70. Dans ce petit délire en son et en mouvement, la danse, la voix et quelque chose de l'ordre du «théâtre», sont des prétextes pour exprimer une douleur de vivre, un ras-le-bol existentiel. Folie humaine et impossibilité d'être, trouble, déviance et frustration prennent place de manière un peu trop préméditée. Fiadeiro, comme son épouse Vera Mantero, installe ses deux solos quelque part entre «l'antidanse» et l'anticonformisme, mais avec l'inventivité et la finesse en moins. Parfois proche de l'anarchie, ce cri, vite étouffé, de rythmes décalés en pulsations rompues, affectionne autant la composition que la décomposition. Dire non à toutes conventions semble être finalement le mot d'ordre, et ce, peu importe le résultat.

Ni Self(ish)-Portrait ni Is the Self a Portrait, sa petite sœur, ne sont des œuvres joyeuses. Il n'y a pas de quoi rire — même si parfois on le fait — devant cet homme jouant avec sa voix, se frottant le pénis avec un miroir ou s'insérant carrément celui-ci dans la bouche, se lançant à plat ventre au sol, exécutant des variations dansées aux gestes convulsifs. Mais ce qui aurait dû être dérangeant est tout à coup ennuyant. Ce clown de Dieu, avec sa suite de choses sales et crues, sages et insensées, ne bouleverse pas. Là où l'on s'attend à une urgence de vivre, un incontrôlable et extrême tumulte intérieur, on rencontre des actions pas suffisamment intenses et éperdues pour nous convaincre de leur véracité. Par contre, sans être époustouflante, sa performance physique retient l'attention. Un certain charisme se dégage du corps en mouvement de Fiadeiro, par le biais de centaines de petits gestes nerveux près du corps, ou encore un travail énergique des bras s'éloignant démesurément du tronc. Is the Self a Portrait, présenté en première mondiale, est plus minimal et épuré, mais ne parvient pas non plus à ses fins. Malgré un climat parfois prenant, la tension ne s'installe pas réellement, et l'impression de déjà vu demeure quasi omniprésente. La photocopie en direct d'une partie du visage, le symbolisme de l'automutilation du corps en s'accrochant des pinces à linge sous la paupière inférieure, sur les joues, etc., ou encore le bandage des yeux avec un bout de ruban adhésif, n'amènent rien de nouveau au genre. Seuls les mouvements ondulatoires, désaxés ou très articulés du corps parviennent à multiplier le sens et la poésie de l'œuvre.

festival International de Nouvelle danse

À voir au FIND

Ce soir et demain, la compagnie O Vertigo envahit le théâtre Maisonneuve pour nous dévoiler une œuvre pleine de folies et de vie. La Bête, dernière création de la chorégraphe Ginette Laurin, fait éclater la scène en présentant 10 personnages attachants et sauvages, mais aussi profondément humains. Aussi, et aujourd'hui seulement, dans le cadre de la série Off Find, Lucie Grégoire reprend La douceur du ciel, à la Maison de la culture Frontenac à 15h et à 20h30. Dans ce trio en forme de solo, la chorégraphe danse la nostalgie. Une pièce entre passé et présent, à ne pas manquer.

EN BREF

Square du tango

(AP) — La municipalité doit inaugurer, dimanche, le square Carlos-Gardel, du nom de l'homme qui a fait connaître le tango dans le monde. Le conseil municipal de Los Angeles a

décidé qu'un espace vert, au coin de la rue Gower et de l'avenue Waring, portera le nom du musicien argentin, né à Buenos Aires en 1890 mais qui a grandi à Toulouse; il est mort en 1935 dans un accident d'avion près de Medellin, en Colombie.

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX

CE SOIR Paul Cauchon

DROIT DE PAROLE

Le sida a-t-il modifié le comportement sexuel des jeunes? Question complexe, que l'émission veut explorer avec plusieurs invités. Télé-Québec, 20h

GRANDS REPORTAGES

Les recherches scientifiques récentes tendent à tout vouloir expliquer par les gènes, y compris l'homosexualité et la criminalité... Un reportage qui veut faire le tour de la question. RDI, 20h

LE CORPS: JOURNAL INTIME

Poursuite de cette série canadienne sur les angosisses du corps. Ce soir l'asthme et les expériences médicales de pointe qui veulent venir à bout de cette maladie. Canal D, 21h

HISTOIRES DE MUSÉES

Une visite du Musée des beaux-arts du Canada. Télé-Québec, 21h30

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LA GROSSE PASTÈQUE

(4) It. 1993. Drame social de F. Archibugi avec Sergio Castellitto, Alessia Fugardi et Anna Galiena. Une adolescente qui souffre d'épilepsie parvient à s'épanouir au contact d'autres patients grâce aux soins d'un médecin attentif. TQ 23h



LA REINE BLANCHE

(5) Fr. 1991. Mélodrame de J.-L. Hubert avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer et Bernard Giraud. De retour dans sa ville natale après vingt ans d'absence, un père de famille retrouve son amour de jeunesse. SRC 23h20

LES ORAGES DE LA GUERRE

(4) (War and Remembrance) É.-U. 1988. Chronique de D. Curtis avec Robert Mitchum, Jane Seymour et Hart Bochner. Les tribulations d'un militaire américain et de sa famille durant la Seconde Guerre mondiale. TQS minuit

SHATTERED

(3) É.-U. 1991. Drame policier de W. Petersen avec Tom Berenger, Greta Scacchi et Bob Hoskins. Devenu amnésique à la suite d'un accident de voiture, un homme demande à un détective d'enquêter sur son passé. CTV 0h35

Table with columns for channels (CANAL), times (16h30, 17h00, 17h30, 18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30) and program titles.

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable